



N° 23

LE CANARD DE FALVY

JOURNAL ANNUEL - JANVIER 2017

Ce numéro est consultable sur le site "vivre à falvy"



L'équipe Municipale se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de Bonne Année.

Que cette année vous apporte beaucoup de douceur et de sérénité personnelles et professionnelles.

Je vous souhaite une année remplie de projets et de nouvelles expériences pour que chaque moment soit une source d'épanouissement.

M. le Maire Frédéric LECOMTE

L'activité communale

Nous avons engagé de nombreux travaux durant l'année 2016, que je vais vous détailler ci-dessous

Le logement communal :

Le logement communal était vacant depuis plusieurs mois et nous avons de plus en plus de difficultés à trouver un locataire. Lors des visites, les locataires potentiels le trouvaient trop vétuste et humide.

Nous avons donc fait le choix de remplacer les portes d'entrée et de cour pour la somme de 3813,97€ TTC, travaux réalisés par la société ROHMER à NESTE.

Nous avons également procédé à la réhabilitation du tableau électrique avec mise aux normes, la mise en place d'une VMC sous faux plafond, détartrage du chauffe eau nettoyage de la chaudière et changement du vase d'expansion, remplacement du mécanisme WC et pose de 2 détecteurs de fumée.

Travaux réalisés par la société CHELLE d'EPENANCOURT pour un montant de 2659,45 € TTC. La locataire a pris en charge la remise en état des murs et des menuiseries (papiers et peintures) moyennant un mois de loyer gratuit.

Le secrétariat de Mairie :

Nous avons constaté des fuites dans la toiture du secrétariat de Mairie, de l'eau coulait du plafond. Le diagnostic est sans appel, les ardoises sont « cuites », et doivent être changées. Un remaniement des

ardoises nous a permis de reboucher les trous provisoirement en attendant le devis, de demander des subventions puis avons fait réaliser les travaux.

Nous en avons profité pour refaire la toiture du local attenant à la mairie, la sous-toiture et les écoulements d'eau associés (gouttières).

Les travaux ont été réalisés par la société DOUVILLE à MISERY et se décomposent de la façon suivante :

Réfection de la toiture du secrétariat de Mairie : 6860,15 €

Réfection du garage adossé à la Mairie et gouttières sur bâtiment : 4166,80 €

Subvention du Conseil Départemental : 2500 €

Fonds de Concours de la Communauté de Communes (20%) : 2205,39 €

Reste à charge pour la commune : 6321,56 €.

Nous avons obtenu pour cette opération 43% d'aide, la commune a donc financé 57% de l'opération globale.

Travaux de voirie :

Le conseil municipal avait fait le choix d'étaler les travaux de voirie sur plusieurs années pour pouvoir répartir les dépenses. Un courrier du conseil Départemental en milieu d'année nous faisait savoir qu'une aide exceptionnelle de 20% pouvait être accordée pour des travaux de voirie et ce, pour la dernière année. J'ai donc réuni le conseil en urgence afin de faire le choix de regrouper tous les travaux

de voirie sur l'année 2016. Cela permettait également des gains sur l'ouverture, l'installation et la signalisation des chantiers, l'entreprise ne comptant qu'un forfait pour tous les chantiers. Le coût des travaux et le financement se décomposent de la façon suivante :

Chemin d'Épénancourt	6.400 €
Rue du Charron	3.000 €
Écoule/ eau M.Perotto/Leveugle	3.220 €
Bordurage devant M.Rochel	2.575 €
Rue de Bretagne	3.500 €
Rue de L'église	9.785 €
Total	56.480 €
Financement:	
Conseil départemental 20%	11.200 €
Fond de concours 25 %	14.250 €
Commune	31.160 €

Accessibilité :

Les contraintes techniques et financières ne nous permettent pas de mettre la mairie de notre commune aux normes d'accessibilité. Nous avons, néanmoins, fait l'acquisition d'une rampe amovible pour personnes à mobilité réduite, permettant l'accès à l'église et à la salle polyvalente.

Montant de l'acquisition 1072€

Subvention Etat 35 %. Com de Com 20 %. Commune 531,21€

En fin d'année nous avons dû, sur les conseils de notre percepteur, dissoudre notre CCAS.

En effet, la loi NOTRE du 7 août 2015 et mise en vigueur au 01 janvier 2017 prévoit la création d'un CCAS Intercommunal (au niveau de la communauté de Communes) avec intégration de tous les CCAS de son territoire. Sans cette dissolution de notre CCAS dans notre budget communal, nous prenions le risque de voir partir les biens du CCAS vers le CCASI.

Un autre impact de la loi NOTRE vise à renforcer les intercommunalités en passant de 5000 à 15000 habitants. Donc depuis le 1^{er} janvier 2017 nous avons fusionné la Com de Com du Pays Neslois avec celle du Pays Hamois pour devenir la Com de Com de l'Est de la Somme. C'est ce nom qui a été retenu suite à un vote des élus communautaires, l'autre nom venant juste derrière : La Com de Com du grand canal.

La communauté de Commune de l'Est de la Somme regroupe 42 communes, un peu plus de 20000 habitants et 64 élus communautaires la représentant. La commune de Falvy a droit à un délégué, le Maire, et en cas d'absence il y a un suppléant, le 1^{er} adjoint. L'année 2017 sera consacrée à l'étude, le diagnostic et la mise en place de cette nouvelle intercommunalité.

En 2017 nous prévoyons une première tranche de réfection de la toiture de l'église. Un dossier est en cours d'élaboration avec les services de la DRAC : Constitution de dossier, appel d'offres pour l'étude qui sera réalisée par un architecte, appel d'offres pour les travaux,

Nous pensons réaliser une première tranche de travaux

au niveau de la Nef pour un montant estimatif de 100 000 €

(rien n'est confirmé)

Sachant que nous pourrions compter sur les subventions de la DRAC à hauteur de 50% pour l'étude, 40% pour les travaux et 20% par la Communauté de Communes. Pour mémoire, nous avons déjà reçu un chèque de 10000 € de l'assurance suite aux dégâts de grêle de 2015.

2017 sera également l'année du haut débit à Falvy avec l'arrivée de la fibre optique. Les travaux de tirage de la fibre sont en cours et le raccordement de l'armoire Haut Débit devrait suivre. La réception du chantier est prévue en avril pour une mise en service commerciale en Mai. Avec cette nouvelle armoire et suivant votre opérateur, vous pourrez prétendre à un débit descendant de 20Mbits/s en ADSL et jusqu'à 50Mbits/s en XDSL. Ce débit vous permettra simultanément le téléchargement sur Internet, la téléphonie et regarder la TV en haute Définition. La commune sera ainsi prête pour l'arrivée du Très Haut Débit ou FTTH (Fiber To The Home).

Quelques aménagements afin d'améliorer la salle polyvalente sont également prévus, pose de plan de travail, placards, etc...

Il me reste à vous réitérer tous mes bons vœux pour cette nouvelle année 2017

Le Maire Frédéric Lecomte

Population de Falvy

au 1^{er} janvier 2017

(Source INSEE) : 157 Habitants

Naissance

Victor CNOCKAERT, fils d'Alexandra DUCHEMIN et Romain CNOCKAERT

Décès :

M. Jérôme MANGOT

Mme. GUICHARD épouse MILET Gilberte

Nouveaux habitants :

Madame VIADERO Delphine, rue du Trou Picard.

Madame GEAY Carole, rue d'Épenancourt

Monsieur MOTTA Thierry et Madame MOTTA Maryline, rue de Villcourt.

Monsieur GUBON Dave et Madame THIBAUT Mathilde, rue d'Épémoin.

Monsieur BALESTE Jean-Charles et Madame AUBRY Aliouchka, Grande Rue.

Madame PERROT Valérie, rue du Trou Picard.

Nous leur souhaitons à toutes et à tous la bienvenue dans notre village



La vie de la commune

Repas des aînés



Le dimanche 24 janvier 2016 eu lieu le traditionnel repas des aînés à la salle polyvalente de Falvy.

Le Maire Frédéric Lecomte invita les 38 convives à partager un repas élaboré par le Bar des Étangs d'Épenancourt. Ce moment convivial permet de regrouper élus et aînés de la commune.

Merci à tous les participants, aux élus et aux personnes qui ont fait le service et permis la réussite de cet événement.

Concours de belote



Le concours de belote organisé le samedi 20 février 2016 par l'Association Culture et Loisirs de Falvy a connu un beau succès. Seize équipes se sont affrontées tout au long de l'après-midi et fin de soirée. Lors des pauses, croque-monsieur, sandwiches, crêpes et pâtisseries maison ont permis aux joueurs de reprendre des forces avant d'attaquer de nouvelles parties.

Les points ont été âprement disputés et, à l'heure des résultats, c'est une équipe locale composée d'Henri et de Thierry qui a remporté le premier prix avec 4 775 points. Tous les joueurs ont reçu un lot

Toutes et tous attendent le prochain rendez-vous et remercient le Président Didier Boubert pour la parfaite organisation.

Sortie Parc Astérix 2016



Les Falviens au temps des gaulois...

Samedi 7 mai 2016, l'association culture et loisirs de Falvy a organisé une sortie au parc Astérix. Nous étions 55 personnes à prendre la direction de l'Île-de-France pour arriver vers 9 heures 45 à l'ouverture des portes du parc d'attractions.

Répartis en petits groupes, nous avons enchaîné les attractions à une cadence folle. La diversité des attractions et leur agencement ont beaucoup plu. La journée ensoleillée s'est déroulée dans une ambiance sympathique, avec un déjeuner pris en commun le midi au restaurant "Le Cirque". Nous ne pouvions manquer sous aucun prétexte le spectacle des dauphins et des otaries qui ont rivalisé d'agilité pour nous émerveiller ainsi que le show époustouflant "Main Basse sur la Joconde" rempli d'effets spéciaux.

Après une journée éreintante, nous avons eu le sommeil lourd pendant le voyage du retour. L'association a financé une partie des frais de cette magnifique journée.

Repas du 02 juillet 2016



Très bonne ambiance à la soirée des 30 ans de l'Association...

Cette année encore, le repas organisé par l'Association a connu un vif succès, cette soirée avait été préparée dans les moindres détails par le président Didier Boubert et toute son équipe, et 130 convives avaient répondu présents autour des tables décorées par Valérie, Pascale et Maryse, afin que soit dégusté dans une joyeuse atmosphère le délicieux couscous mijoté par le traiteur 'A La Vraie Renommée' de HAM.

L'orchestre a produit un excellent récital musical. En interprétant une musique de qualité, les musiciens ont chauffé l'ambiance, et mis en extase les danseurs qui n'ont pas hésité un instant à se lancer sur la piste et danser jusqu'au bout de la nuit.

Didier Boubert remercie vivement tous les membres de l'Association pour leur implication dans l'organisation de cet événement local qui offre à tous un moment de rencontres et de partages.

Concours de Pêche

3,130 kg de poisson pris au concours de pêche

Organisé cette année le 14 août 2016, le concours de pêche n'a pas fait le plein de pêcheurs. 21 participants sont arrivés tôt le matin et c'est une petite pêche d'ablettes, gardons et quelques brèmes qui ont fait la différence sur la balance. Le temps gris a probablement freiné les ardeurs des poissons à mordre à l'hameçon. Une petite pêche mais bien récompensée par les organisateurs qui auraient souhaité une plus grande participation.



Michel Deleu et sa famille ont tout fait pour que cette matinée soit une réussite, sans oublier le casse-croûte et l'apéritif. Un très bon moment qui démontre que la pêche rassemble les personnes, ce que fait l'association Culture et Loisirs de Falvy depuis de nombreuses années et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Poisson du concours de pêche Falvy 2016



Journées du Patrimoine



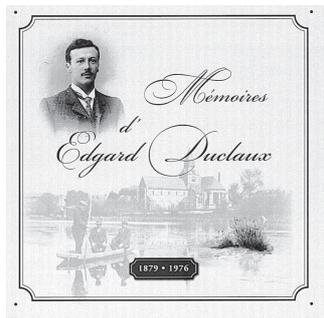
L'église de Falvy a de nouveau dévoilé ses richesses lors des journées du patrimoine, Jean-Louis et Pascal se sont transformés en guides pour proposer des visites commentées de l'édifice. Une trentaine de personnes ont ainsi découvert les spécificités de l'édifice datant du XII^{ème} siècle. Les anecdotes se sont glissées au cours des discussions.

Arbre de Noël 2016



La municipalité de Falvy organisait le vendredi 16 décembre 2016 l'arbre de Noël des enfants du village. En présence du maire Frédéric Lecomte, 32 enfants et leurs parents ont pu apprécier l'arrivée du père Noël, qui installé sur sa chaise a remis un cadeau à chaque enfant. Le goûter et friandises ont ensuite été appréciés par les petits et les grands.

Extraits des mémoires d'Edgard Duclaux



ETANG D'EN HAUT

Il comprenait deux parties distinctes ;

1-En nature d'étang, immédiatement en amont de la route et de la chute, le courant de la Somme, avec le « Gouffre » comme annexe et réserve, exploité pour la pêche ,

2- Les marais, digues et plantations, ainsi désignés sur l'acte de vente de 1874 , constituant la plus grande partie de l'ensemble, exploités simplement pour les herbes des marais ou les bois des taillis,

avec quelques arbres, c'est-à-dire d'un rapport assez mince. Aussi, les deux frères propriétaires eurent l'idée de transformer le plus possible en nature l'étang exploitable cette deuxième partie. Vers 1885 d'abord, pour une étendue de marais assez facile à enlever près du courant, un peu au dessus de la chute jusqu'au « Malaquis », qui fut appelé étang de l'Eglise en raison de la proximité de celle-ci. Cela donna de bons résultats et encouragea les promoteurs à continuer l'opération entreprise. C'était plus difficile, car il s'agissait d'une surface bien plus importante et d'un accès moins aisé. Cela se fit en deux temps : les digues plantées étaient séparées par des fossés latéraux plus ou moins profonds ; on reboisa ces digues et une fois les bois et racines enlevés ou brûlés, les fossés étaient comblés avec le sol des digues auquel on prélevait un bon fer de louchet. Il fallait que tout ce travail se fasse à la main, en l'absence de tout élément motorisé, mais était assez simple, ne nécessitant aucun transport, et la moitié de chaque digue comblant environ la moitié du fossé contigu .Il permettait d'obtenir l'égalisation approximative du fond de l'étang futur, avec une profondeur de 0m80 à 1mètre, suivant le cas, une fois le niveau réalisé, suffisante pour une exploitation normale. Il fut rendu possible parce qu'on trouvait alors une main d'œuvre disponible une grande partie de l'année, recrutée non seulement à Falvy mais dans les villages voisins, qui permit en 3 années la transformation projetée, de 1897 à 1900

La deuxième opération fut l'établissement de la chaussée de ceint-

ture ou de retenue de l'étang futur, car toutes ces digues ou fossés étaient au niveau du bief inférieur. Elle fut édifée par une bonne équipe d'ouvriers spécialisés de Pargny et solidement installée sur des digues pré-existantes de base ferme et imperméable, exhausées par la terre provenant du fossé de 4 mètres longeant la nouvelle chaussée. Celui-ci, creusé par ces ouvriers était indispensable pour l'écoulement des eaux de source venant de l'amont et qui rejoignait ainsi l'étang de bas. Ainsi la chaussée de ceinture devint le périmètre du nouvel étang. Par une brèche ouverte en amont vers le « courant » de Pargny, il se mit au niveau du bief supérieur.

On désigna sous le nom d'étang des « Grands Prés

rempoissonnement s'est fait longtemps par l'intermédiaire des Ponts et Chaussées qui les prenaient pour nous, à l'embouchure de la Somme et les expédiait suivant la demande des exploitants dans des paniers garnis d'herbe aquatiques humides, à raison de plusieurs milliers par récipient. On ne devait acquitter que le port en chemin de fer et les frais de retour des emballages. Mais cette initiative ne fut pas continuée après 1914 et les civelles proviennent à présent de la Loire – Atlantique par l'intermédiaire du syndicat des exploitants de la Haute Somme à Péronne.

1914-1918

Date fatidique à bien des égards et combien grave aussi pour ce qui concerne notre propos sur les



Les anguilles

Elles constituaient la principale ressource des étangs de la Haute-Somme et cataloguées comme telles aux Halles de Paris. Mais elles ne se reproduisaient pas comme on sait dans les étangs et rivières, et il faut aller recueillir les civelles qui remontent de la mer aux estuaires. Le

étangs ; Les chutes, les vannes, détruites ; les clayettes inexistantes ; quatre années d'occupants ; la mise à sec de grandes surfaces conjuguée avec l'entretien impossible, et le sort des étangs était, bien entendu, réglé pour longtemps. Il n'était plus question d'anguilles. Mais les exploitants ne se découragent pas ; ils entreprirent la remise en état, qui n'était

pas peu de chose. Les roseaux, les corilles, etc avaient envahi les parties à sec ou à peu près, et le niveau rétabli ; quel travail ! Toujours sans moteur, que les bras bien sûr. Il fallait se servir de la grande faux, formée de deux longues lames disposées en V ; 2 hommes vers l'avant font avancer le bateau, un 3^{ème} à l'arrière, face aux herbes à couper, tire sur la faux par à coups au fur et à mesure de l'avancée, c'est dur et il faut un poissonnier solide, tel était Alfred Grimaux. Les 2 conducteurs étaient ceux de la famille, père, fils et oncle, le père et le fils se relayant d'un côté. Les herbes coupées restent à la surface, elles empêchent ainsi la repousse du fond ; c'est du mois de mai au mois de juillet qu'on arrive à ce résultat et deux saisons furent nécessaires pour venir à bout de cette végétation indésirable.

1940-1945



Ce fut la répétition des dommages causés aux étangs en 1914 ; même destruction des vannes, même mise à sec de beaucoup de surfaces peu profondes, même exode des anguilles encore existantes par suite de la disparition des clayettes et enfin

d'une façon générale, même pêche par tous les moyens des occupants.

Pour l'étang du haut, la mise à sec, à part le « Gouffre » fut complète et le niveau ne fut rétabli par la réfection des vannes qu'après quelques années. Faute de main d'œuvre qualifiée, on ne put récupérer qu'à peine la moitié des surfaces devvenues des marécages.

L'exploitation continua, avec un rapport bien diminué après ces deux épreuves répétées à peu d'années d'intervalle. Les anguilles manquaient, elles qui faisaient de tout temps la principale ressource des étangs de la Haute-Somme. Parties vers l'aval en l'absence de clayettes, il n'y avait guère de compensation venant de l'amont, faute d'étangs. Les biefs supérieurs n'étant composés que du courant de la Somme où il n'y avait guère de rempoissonnement en civelles. Les poissons blancs ou gardons, restés comme les brochets dans les parties profondes, notamment la « fosse » de l'étang du bas, fournirent seuls, avec un peu de tanches, le rapport en poisson. Heureusement, ces « blancs » étaient recherchés par les sociétés de pêche à la ligne pour leur rempoissonnement et le sont encore.

Pendant quelques années, Mr Challet venait du Perreux pendant la saison froide, avec son camion-réservoir, pour les sociétés de la Marne. D'autres viennent pour le ravitaillement d'autres régions. C'est un débouché important pour cette catégorie de poisson, qui ne se vendrait plus guère à cause de leurs arêtes. Les ventes se font donc à présent à domicile, ce qui est un avantage mais ne suffit pas, bien sûr à pallier le déficit de la production, ni l'augmentation des frais

d'exploitation, main d'œuvre et charges de tout ordre et il faut bien reconnaître que le temps des exploitations familiales ou « de papa » comme disent certains est révolue. D'ailleurs les poissonniers font défaut et presque tous les étangs sont affermés à des amateurs ou des sociétés en vue de la pêche à la ligne et autres distractions, mais assez peu pour la chasse au gibier d'eau ; celui-ci se raréfie d'année en année et les beaux tableaux à la hutte sont assez rares. J'avais été optimiste concernant l'avenir des étangs. Mais deux ans après, leur situation est bien modifiée et il me faut ajouter une dernière page et constater que leur exploitation traditionnelle est devenue improductive par suite des deux guerres que nous avons subies. J'ai dit pour quelles raisons : mises à sec répétées, renvasement, exode des anguilles ; les premières ont causé de grandes pertes de poisson, surtout des anguilles, sans espoir de récupération. Le renvasement, le manque d'entretien pendant si longtemps ont transformé de grandes surfaces d'étang exploitables en marécages irrécupérables par la croissance d'herbes, d'osier, etc sur les endroits à sec (ou presque) sans possibilité de remise en état. L'étang du haut est à moitié perdu. L'étang du bas, moins atteint, sera maintenu dans la famille, pour une exploitation professionnelle, surtout d'agrément et de souvenir. Mais, il s'y fait depuis quelque temps un renvasement constant, la rivière charriant de la vase et il faudra un jour des travaux de curage, des parties profondes autrefois, étant presque perdues, surtout dans la « fosse » en aval de la chute. D'où vient cette vase ? De la

Somme supérieure ou de travaux en amont. L'administration prétendant d'ailleurs mettre à la charge du seul propriétaire ces curages. Ces perspectives ne sont guère encourageantes ; toutefois, on peut penser que les successeurs garderont cet étang, en dépit des dépenses d'entretien (indemnisées ou pas) et resteront malgré l'amateurisme inévitable, un peu de temps en temps, exploitants d'étang, selon la formule adoptée par l'Administration et qui est d'ailleurs plus exacte que l'ancienne de « poissonniers ». Car la pêche du carême, coups de sac ou de tramail, est bien intéressante. Je ne parle pas de la pêche d'été au rondeau ou harnais puisqu'il n'y a plus d'herbe dans les étangs ; quant à celle des anguilles ; qui était la base des étangs de la Haute Somme, je ne crois pas qu'elle donnera à présent de bons résultats. J'ajoute qu'il y a toujours la chasse à la hutte qui a l'air d'intéresser la jeunesse, mais les passages de la sauvagine s'ils n'ont pas disparu, sont bien moins importants et fréquents qu'autrefois.

Edgard Duclaux



(à suivre)